

## Avis de réinscription au titre de l'année universitaire 2022-2023

Il est porté à la connaissance des étudiants admis à s'inscrire en 2ème année de DUT ou ajournés en première année, que les réinscriptions au titre de l'année universitaire 2022/2023 auront lieu du lundi 05 septembre au jeudi 15 septembre 2022 (au service de scolarité). Cette phase est obligatoire.

### Pièces obligatoires de la réinscription

- Copie de la CIN ;
- 2 Extraits d'acte de naissance récents ;
- Engagement signé ;
- Frais de l'assurance (70 dhs).
- Reçu de préinscription et inscription à l(AMO) (phase obligatoire) via le lien <http://reins.uca.ma/>

NB. Les cours vont débuter le 19 septembre 2022( les emplois de temps vont être affichés incessamment).

